

LE VENGEUR

BULLETIN DU JOUR.

SOMMAIRE.

Représentants du Rhône et liste de ceux qui ont obtenu le plus de voix après. — Représentants de la Loire, de l'Ain, des Bouches-du-Rhône et autres départements. — Nouvelles de Paris et de Lyon. — Grande bataille en Italie. — Naufrage de la Corvette *la Boussole*.

Nous publions dans notre feuille le résultat connu à Paris le 28 Avril. On pense généralement que les Représentants ne seront connus officiellement que le 30, les vingt-huit que nous citons seront nommés, ils réunissent déjà une grande majorité.

SEINE. — Voici, d'après les renseignements qui sont parvenus d'un grand nombre de sections, le résultat probable des élections de Paris.

La nomination des vingt-huit candidats qui suivent paraît certaine :

Lamartine, Dupont (de l'Eure), F. Arago, A. Marrast, Garnier-Pagès, Marie, Béranger, Crémieux, Carnot, Bethmont, Duvivier, Lasteurie, Vavin, Buchez, Recurt, Cavaignac, Peupin, Corbon, Schmit, Agricole Perdiguier, Pagnon, Lamartine, Caussidière, Cormenin, Ledru-Rollin, Flocon, Louis Blanc.

Les candidats qui paraissent devoir réunir le plus de chances après ceux qui précèdent, sont les citoyens Bastide, Goudchaux, Pascal, Vellu, Danguy, David (d'Angers), Wolowski, Garnon, Degoussé, Guinard, Coquerel, Berger.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les résultats définitifs des élections du Rhône d'après les renseignements officiels, les chiffres recueillis hier à la hâte n'étant pas en tous points conformes à ceux qui ont été définitivement proclamés :

REPRÉSENTANTS DU RHÔNE.

Laforest, maire de Lyon,	126,743 voix.
Doutre, ouvrier typographe,	104,891
Aubertier, ouvrier en soie,	84,644
Lortet, médecin,	83,664
Lacroix (Julien), propriétaire,	80,969
Mortemart, propriétaire,	71,746
Gourd, capitaine en retraite,	69,453
Pauillan aîné, cultivateur,	64,057
Benoit (Joseph), ouvrier,	63,981
Mouraud (Prosper), ingénieur,	59,774
Chanay, procureur de la République,	54,604
Ferouillat, avocat,	53,406
Pelletier, de Tarare,	45,471
Greppo, tisseur,	45,194

Pour compléter les renseignements et pour l'éducation du public, nous croyons devoir joindre à cette liste celle des candidats qui ont obtenu le plus de voix après les quatorze élus.

Ce sont les citoyens :

Hénon, médecin,	44,830 voix.
Fond, de Chaponost,	44,762
Eustache, capitaine au 22 ^e léger,	43,812
Vallier, ouvrier tisseur,	42,864
Faure, maire de Givors,	42,143
Blanc (Félix), légiste,	42,029
Bergier, propriétaire,	40,371
Raspail (l'ami du peuple),	39,571
Proudhon, homme de lettres,	37,674
Morin, juge de paix,	36,563
Vindry, pêcheur,	34,115
Faure (Philippe),	33,813
Lamartine,	22,870
Meynier, fabricant,	" " "
Garella,	" " "

Elections des Départements.

AIN. — Voici le résultat connu de 31 cantons sur 35:

Bochard,	64,893 voix.
Regembaud,	57,746
Quinet,	45,878
Charrassin,	43,055
Sendret,	42,576
Bodin, de Montribloud,	41,396
Bouvet,	40,840
Champvans,	32,727
Maissiat (Jacques),	30,840
Favre-Gilly,	22,582
Petetin,	18,015

Il reste à connaître les procès-verbaux des cantons de Belley, Lagnieu, Châtillon-les-Dombes et St-Trivier-sur-Moignans.

DRÔME. — Valence. — Le dépouillement général des votes a eu lieu aujourd'hui jeudi et n'a été terminé qu'à 7 heures du soir.

Ont été proclamés députés du département de la Drôme à l'assemblée nationale :

M. Bonjean, avocat à la Cour de cass.,	60,836 voix.
M. Mathieu (Philippe), de Romans,	37,858
M. Sauteyra, sous-commissaire du gouvernement à Montélimar,	34,878
M. Bajard, doct en méd. à St-Donat,	34,744
M. Rey, membre du conseil général à Saillans,	34,673
M. Curnier, ancien maire de Valence,	33,508
M. Morin (Théodore), fabricant, membre du cons. gén. à Dieulefit,	30,398
M. Belin, avocat,	25,114

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Le dépouillement général n'est pas terminé.

Voici le résultat du dépouillement pour les cantons dont le vote est connu au moment où nous écrivons ces lignes :

Barthélemy, maire,	68,964 voix.
Lamartine,	57,205
Ollivier (Démosthène),	56,593
Berryer,	42,442
Sauvaire-Barthélemy,	35,928
Astouin (portefaix),	35,576
Laboulie,	32,230
Lacordaire,	31,096
Cormenin,	29,105
Pascal (d'Aix),	27,714
Poujoulat,	27,672
Hennequin,	27,427
Dubosc,	26,029
Reybaud (Louis),	25,246
Gleize-Crivelli,	23,411
Thiers,	20,475
Couturat,	17,218
Bonneval,	17,149
Demagnet (mécanicien),	16,798

VAUCLUSE. — Avignon, 26 avril. — Voici le résultat des élections pour le département de Vaucluse, d'après une note écrite à quatre heures de l'après-midi, à la préfecture :

Laboussière, commissaire délégué du gouvernement,	38,767 voix.
Raspail, conseiller de préfecture,	31,799
Reynaud Lagardette, maire de Bollène,	29,863
Pin, maire d'Apt,	26,061

Perdiguier, ouvrier menuisier d'Avignon,	23,030
Bourbousson, docteur en médecine,	21,462
Gent, maire d'Avignon,	15,662
D'Olivier, officier de génie,	14,862
Floret, ex-député,	13,916

HAUTE-GARONNE. — Les dépouillements cantonaux sont à peu près tous achevés et leurs procès-verbaux transmis au Palais-National.

En voici le résultat pour les quatre cantons de Toulouse :

Pagès,	23,343 voix.
Joly,	18,898
Gatien-Arnould,	15,493
Marrast,	14,384
Mulé,	14,022
Calès,	13,387
Pégot-Ogier,	11,772
Azerm,	9,974
Jallier,	9,204
Soulès,	8,913
Dabeaux,	8,328
Pelet,	8,101
Espinasse,	7,752
Bonnet,	7,757
l'abbé Caussette,	7,358
Janot,	7,120
Rémusat,	7,073
Gasc,	6,832
Brassine,	6,253
Vivent,	4,821

— D'après le *Droit Commun*, journal de Bourges, voici les noms des neuf candidats qui ont obtenu le plus de suffrages dans les cantons de Bourges, Lart, la Chapelle-d'Augillon et la section de St-Florent où cinq communes ont voté :

Duvergier de Hauranne,	6,226 voix.
Vogue,	6,023
Bidault,	5,838
Bouzique,	5,829
Pyat,	4,944
Boissy,	4,633
Duplan,	4,345
Poisle-Desgranges,	3,997
Michel (de Bourges),	3,538

— Résultat connu des élections de la Seine-Inférieure :

Lamartine,	47,449 voix.
Morlot,	45,964
Desjobert,	45,844
Lefort Gonssolin,	45,827
Lebreton,	45,138
Osmont,	44,559
Levasseur,	43,941
V. Grandin,	43,683
Cécille,	43,679
Germolère,	42,621
P Lefèvre,	42,197
Girard,	38,914
Dobrenel,	37,101
Senard,	35,639
Th. Dargent,	35,506
Bauthier,	34,793
Martinet,	34,701
Randoing,	33,395
Desmarest,	33,353

Nouvelles importantes d'Italie.

TURIN, mercredi 26. — Une personne digne de foi partie du camp sous Peschiera le 20 courant, à deux heures après-midi, assure que les troupes piémontaises se concentraient toujours de plus en plus sur ce point, et que la grosse artillerie étant arrivée, on s'attendait d'un moment à l'autre à donner l'attaque à la forteresse; il paraît que l'on n'a tant différé que dans le but d'éviter une inutile effusion de sang. L'armée de nos braves frères Piémontais continue à déployer un courage indécible pour notre cause commune.

Les volontaires de Padoue, qui depuis plusieurs jours ont pris position autour de la forteresse, avec l'avant-garde de l'armée piémontaise, se portèrent pendant quatre nuits de suite en avant des sentinelles perdues. Dans la nuit du 19 au 20, ils engagèrent une fusillade, à laquelle les assiégés répondirent par quelques coups de canon à mitraille. Nous n'avons éprouvé aucune perte. Il est recommandé à nos jeunes et courageux volontaires de ne pas exposer leur vie par des actes de bravoure qui ne peuvent avoir aucun résultat définitif, mais de se réserver pour une meilleure occasion.

Le bruit courait hier dans la journée, à Brescia, que le fort de Belfiore (près de Mantoue) avait été pris par les Piémontais.

PONTI, 19 avril. — Le camp piémontais près de Peschiera se dispose à l'attaque. La grosse artillerie et les bombes sont déjà mises en position. Le camp grossit chaque jour par l'arrivée de nouveaux corps d'infanterie et de cavalerie. Les chaussées de Volta à Ponti sont couvertes de cavalerie et d'artillerie, qui prennent position sur les ailes du camp avancé.

Un corps de 24,000 hommes, Toscans, Romains et Napolitains, dont 17,000 de troupes régulières et 7,000 volontaires, s'unit à l'armée piémontaise pour combattre l'ennemi commun, sous les ordres du roi Charles-Albert. Une partie de ces troupes a déjà fait sa jonction; on attend les autres sous peu de jours.

Algérie.

On lit dans l'Akbar du 25 avril :

« Les nouvelles de l'intérieur sont des plus satisfaisantes; la tranquillité est parfaite. La route d'Aumale est sûre; notre kalifat, Mahi-el-Dinn, y entretient une police incessante; seulement nous renouvelons aux colons, aux voyageurs d'apporter moins de confiance: ils dédaignent de camper auprès des postes arabes et font à leur tête. Les malfaiteurs sont de tous les pays, et un malheur, soit assassinat, soit vol, peut arriver de la part des maraudeurs. L'on pousse l'imprudence jusqu'à s'établir à Teblat, à Bettoun; l'on s'expose ainsi à être enlevé. »

— Avant hier, un convoi de 400 mulets est parti pour Aumale, sous le commandement de M. Philippe, officier attaché à la direction centrale des affaires arabes.

— Aujourd'hui, 800 mulets et chameaux sont partis pour la même destination avec M. Beauprêtre, du bureau arabe de Sour-Goslann.

— Le vieux fort turc de Bordj-Bouera, qui commande l'entrée de la grande Kabylie, est complètement restauré; deux compagnies d'infanterie y tiennent garnison.

CHRONIQUE LOCALE.

— Les recherches de la police de sûreté n'ont jamais été si nécessaires ni plus actives qu'en ce moment d'agitations, dont les scélérats savent profiter pour se glisser dans les grands centres de population, comme Lyon, où ils se cachent facilement dans les rangs de la foule encombrant sans cesse nos rues. Aussi voyons-nous avec satisfaction notre police de sûreté arrêter journellement un grand nombre de malfaiteurs et de condamnés libérés en rupture de banc. On comprend ce qu'a de dangereux, en ce moment, pour une ville comme Lyon, le séjour de pareils gens, si la police ne veillait sans cesse.

— Le fait suivant a causé une grave émotion, jeudi soir, dans le quartier de la place d'Albon. Un homme, que l'on dit être un forçat libéré, s'étant refusé, dans un café du quartier, à payer la consommation qu'il s'était fait servir, surexcité qu'il était par de copieuses libations, le chef de l'établissement manda la garde au poste voisin.

Furieux de se voir maintenu en état d'arrestation, cet homme, d'une force prodigieuse, profita du moment où le chef de poste était occupé à recevoir la garde montante, pour se précipiter sur lui avec une baïonnette arrachée à un des fusils du poste.

Au moment où il s'élançait pour frapper le capitaine par derrière, un caporal qui se trouvait présent lui saisit le bras, et, s'efforçant de le désarmer, fut mordu par lui à la main.

Conduit au poste de l'Hôtel-de-Ville, ce forcené, en arrivant aux Terreaux, lança encore un vigoureux coup de poing au garde national le plus voisin, avec une telle violence que ce citoyen tomba sans connaissance. On est parvenu, non sans peine, à mettre en lieu de sûreté ce misérable qui, nous regrettons de le dire, trouvait encore de la sympathie parmi la foule qui ignorait la cause de son arrestation.

— Depuis quelques jours, on voit, des quais de la Saône, un grand nombre d'ouvriers occupés à tracer au milieu des clos une route, qui, en tournant la colline de Fourvières au-dessus de la chapelle, doit relier la place de l'Antiquaille au pont aérien projeté aux Chartreux. Le chemin de Choulans, depuis si longtemps réclamé par les quartiers de l'ancienne ville, est très avancé.

Si, comme tout le fait espérer, ces grands travaux arrivent bientôt à bonne fin, Lyon y gagnera non-seulement des voies précieuses de communication, mais aussi de magnifiques boulevards, et le public pourra jouir en les parcourant de tous ces points de vue si variés qui étaient le privilège de quelques maisons de campagne, et qu'aucune ville ne peut disputer à la nôtre.

— Les communes de Bellegarde, Montrond, et autres communes de la Loire, sont parcourues par des individus étrangers au pays, qui demandent avec menaces et se font donner de l'argent. Bien décidée à traiter sans ménagement les visiteurs de cette sorte, la garde nationale de Bellegarde a formé des patrouilles qui feront chaque nuit le parcours des campagnes. Les patrouilles seront armées et bonne justice sera faite.

— Le quartier de Perrache a été en émoi depuis avant-hier, par une visite domiciliaire, opérée en vertu d'un ordre de M. le procureur de la République, rue Sala, 14, dans la maison des jésuites. Un individu était allé trouver une compagnie de Voraces pour leur dénoncer cette maison comme renfermant dans ses souterrains des armes et des munitions de guerre. Cette visite, qui a eu lieu sur l'insistance des Voraces auprès de M. le maire, n'a amené, comme toujours, aucun résultat. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la police de sûreté s'est emparée du calomniateur, qui a été remis entre les mains de l'autorité supérieure.

— Un commencement d'incendie s'est manifesté dans une chambre au deuxième étage de la maison n° 4 de la rue du Garet, et a été de suite comprimé grâce à l'activité des pompiers que la police s'était empressée de prévenir.

On attribue cet incendie à la gâche d'un fourneau du cabaret du citoyen Paquet, qui avait été chauffé plus que de coutume, et dont le contact avec une poutre avait enflammé celle-ci.

Allemagne.

HOLSTEIN, 23 avril. — Le gouvernement provisoire a reçu aujourd'hui des dépêches de Londres, aux termes desquelles le cabinet britannique ne considère pas les démarches de la diète germanique contre le Schleswig comme une déclaration de guerre contre le Danemark et restera par conséquent neutre pour le moment. Les nouvelles des journaux danois du 19 coïncident avec ce fait.

Autriche.

VIENNE. — Le comte Fiquelmort a invité, de la part du gouvernement autrichien, la diète germanique, à vouloir bien ajourner au 18 mai la réunion du parlement national allemand. Le gouvernement autrichien s'est mis d'accord, sur ce point important, avec le gouvernement prussien.

— 21 avril. — La banque a résolu d'envoyer un million de florins à Lintz, un million à Brunn, un million à Bude et un million à Prague, pour fournir un secours à l'industrie. On croit que le gouvernement aura recours à la Grande-Bretagne pour faire un emprunt sur hypothèques.

HOLSTEIN. Rendsbourg, 23 avril. — Un combat a eu lieu entre les troupes prussiennes et les Danois, près Bustorf. Les premiers se sont emparés de la ville de Schleswig.

Prusse.

BERLIN, 23 avril. — Des nouvelles officielles arrivées à l'instant nous apprennent que le gouvernement danois a ordonné, le 19 courant, l'embargo à l'égard de tous les navires marchands se trouvant dans les ports danois et à ses vaisseaux de guerre de capturer les navires prussiens.

Angleterre.

— L'opinion en faveur parmi le parti républicain de Dublin, est qu'il n'y aura point de mouvement avant le 23 mai, anniversaire de l'affaire du soulèvement de 1798; il est à croire qu'il n'y a pas de soulèvement bien défini.

On croit, dans la Cité, que M. Bulwer sera nécessairement rappelé de Madrid; on voudrait, à tort, qu'il fût remplacé par un chargé d'affaires ou un consul qui aurait pouvoir pour traiter avec le gouvernement espagnol.

— La démonstration chartiste, à Calton-Hill-Edimbourg, a échoué. C'est à peine s'il y avait 6 à 700 personnes présentes. Le mauvais temps a forcé les assistants à se réfugier dans Adam-Square. Il a été adopté un projet de mémoire à la reine pour demander à S. M. de dissoudre le parlement.

Naufrage de la Corvette la Boussole.

Le ministre de la marine a reçu aujourd'hui, par le chargé d'affaires de France au Venezuela et par le commandant du bâtiment lui-même, la triste nouvelle de la perte de la corvette la Boussole.

Voici les termes du rapport de cet officier supérieur :

« A bord de la Boussole, naufragée sur le petit Curaçao le 4 mars 1848.

« Monsieur le ministre,

« J'ai l'extrême douleur de vous annoncer la perte de la corvette la Boussole, que je commandais.

« Ce fatal événement a eu lieu hier matin, une heure avant le jour, lorsque je me rendais de Puerto-Cabello à Haiti. La cause en est due aux courants qui m'ont

porté, dans la nuit, de 12 milles au N.-O., et à ce que l'horizon était embrumé. Je me croyais au sud du milieu du chenal entre Buénos Ayres et le petit Curaçao, lorsqu'on cria terre et brisants devant nous. Toutes les vigies étaient à leurs postes, et l'officier de quart veillait aussi sur son banc. La manœuvre ne put être assez prompte pour éviter l'échouage. Le temps de mettre les embarcations à la mer pour éloigner des ancrées à jet, suffit pour que la corvette se défonçât sur les roches, où elle était poussée par une forte lame du travers. Le gouvernail avait été brisé dès les premiers coups de talon. Dans cette triste situation, il ne me restait plus qu'à aviser aux moyens de sauver l'équipage, et tout d'abord quelques vivres pour assurer sa subsistance sur l'îlot désert où nous étions. Cette besogne fut pleine de difficultés, à cause des brisants qui nous entouraient; mais le courage de mes officiers surmonta tous les obstacles au prix de trois embarcations brisées. Personne heureusement n'a péri.

« Je n'ai pas encore quitté mon bâtiment. Je m'occupe de sauver du gréement tout ce qui peut s'enlever et aller à terre. Quant à la cale, elle est remplie d'eau.

« Les secours que j'ai fait demander à Curaçao sont arrivés, et le consul américain, en se mettant tout à ma disposition, m'écrivit qu'il a les moyens de loger et nourrir mes hommes pendant le temps qu'ils passeront dans ce port. Le gouverneur hollandais me fait non-seulement les offres les plus obligeantes, mais m'expédie un brick de guerre que j'aperçois sous voiles.

« J'envoie tout d'abord à Curaçao, par une des goëlettes arrivées ce matin, les hommes qui me sont le moins utiles. Lorsque je ne pourrai plus rien faire moi-même pour la Boussole avec mes officiers et mes meilleurs matelots, je me rendrai aussi à Curaçao.

« J'écris à notre agent consulaire à Puerto-Cabello et à aux capitaines de deux navires français qui sont en ce port, pour qu'ils veuillent bien me rapatrier avec mon équipage. J'aime à croire qu'ils se rendront à mon désir d'ici à un mois au plus tard, et qu'ils nous conduiront à Brest.

« J'aurai l'honneur de vous rendre compte ultérieurement, avec détail, du malheureux événement qui prive encore la France d'un de ses bâtiments, et me navre profondément le cœur. Ce qui me console, c'est que chacun a fait son devoir.

« Je suis avec respect, etc.,

« Le capitaine de vaisseau, commandant la Boussole,

« JEHENNE. »

Départements.

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Un terrible spectacle avait attiré, lundi dernier, près de Château-Vert, une foule considérable. Une embarcation conduite par un batelier inexpérimenté, s'était engagée dans les récifs qui hérissent la côte d'Arcenc. Pendant trois fois les eaux ont entièrement recouvert le bateau. Heureusement que des secours ont été apportés à temps aux malheureux qui avaient déjà perdu toute espérance et ne songeaient plus qu'à mourir.

M. et M. G..., leur sœur et un jeune employé au chemin de fer de Marseille, ont été ainsi arrachés à une mort certaine. Ils prient très instamment M. Arnoux, propriétaire du Château-Vert, et les intrépides et braves pêcheurs Thomas, Guichard, et quatre de leurs camarades dont les noms ne nous sont pas connus, d'accepter les remerciements les plus vifs et les mieux sentis pour les soins dont ils les ont entourés.

D'un autre côté, ils signalent l'entêtement stupide du batelier qui refusait les cordes de salut qui lui étaient jetées pour tirer leur embarcation à terre.

(Sémaphore.)

NOUVELLES DIVERSES.

— Nous avons déjà un journal rédigé sous les auspices du citoyen Raspail. D'autres sont publiés par les citoyens Cabet, Sobrier Thoré. Il paraît que M. A. Blanqui veut aussi se faire journaliste, car nous apprenons qu'il va publier, à partir du 1er mai, un nouveau journal.

— Un journal annonce, comme le tenant d'une source certaine, que le décret relatif à la reprise des chemins de fer par l'Etat est à l'imprimerie du *Moniteur*, ainsi qu'un autre décret consacrant le même principe pour les assurances contre l'incendie. Ces décrets seraient promulgués avant la réunion de l'assemblée nationale.

— M. James Wilson, membre de la chambre des communes, dont le *Times* a annoncé la prochaine nomination comme vice-président de l'administration du commerce, n'a appris cette nouvelle que par ce journal, et lorsqu'il était en route pour Paris.

— M. Paul Naudou, archevêque d'Avignon, est mort le jour de Pâques d'une attaque d'apoplexie foudroyante qui l'a surpris à la messe au moment où il recevait les ablutions. Ce prélat, né aux Angles, dans les Pyrénées-Orientales, le 22 octobre 1794, avait été sacré évêque de Nevers au mois de novembre 1834. Il occupait auparavant la place de supérieur du séminaire de Perpignan.

— On nous assure que monsieur l'archevêque de Paris a fait des représentations à M. Carnot, ministre des cultes, au sujet de la composition du programme de la grande fête du 4 mai. Il se plaint qu'on convie le clergé catholique à prendre place à la suite d'une statue symbolique et d'un char païen, et qu'on veuille renouveler les folies théophilanthropiques de Laveillière Lepeaux et de Robespierre.

— On lit dans le *Toulonnais* du 23 :

« Abd el Kader doit partir demain avec sa suite pour le château de Pau. Un bâtiment à vapeur le transportera à Cette, d'où il continuera sa route par terre. »

Le Directeur, J.-B. ODOZIA.